

Conclusion / Perspectives

Dans son introduction, aux premières rencontres régionales avec les animaliers à Tours, le 16 Mai 2024, Carole Caranta, DGDSI INRAE, a rappelé l'importance, pour INRAE, de l'expérimentation animale, source de nombreuses avancées scientifiques. En effet, au coeur des enjeux de l'Institut, tels que l'alimentation saine et durable, la prévention des maladies animales et des zoonoses, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau et des espaces etc., il y a des animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages. La recherche que nous menons sur ces différents sujets amène parfois à recourir à des animaux, qui sont, de fait, utilisés à des fins scientifiques.

Si on s'emploie à limiter le nombre d'animaux nécessaires aux études, à raffiner les protocoles expérimentaux, à remplacer les animaux à chaque fois que c'est possible, il reste beaucoup de questions scientifiques qui ne peuvent pas encore être résolues sans expérimentation animale. Prenons l'exemple des expériences sur modèles cellulaires, qui apportent beaucoup d'informations utiles. L'expérience montre qu'il faut *in fine* valider les résultats obtenus sur les modèles animaux, et les résultats obtenus *in vivo* et *in vitro* ne sont pas toujours concordants. La recherche et l'innovation ont permis d'améliorer ces modèles cellulaires par la mise au point d'organoïdes : des systèmes cellulaires qui miment des organes. Cependant, ces organoïdes restent des masses cellulaires isolées, un animal est un être bien plus complexe. L'organoïde peut suffire pour répondre à certaines questions, mais pour étudier des phénomènes comme le comportement animal (pour comprendre le bien-être animal par exemple), l'immunité (pour la lutte contre les maladies), la physiologie hormonale, etc., *in fine*, on doit valider sur l'animal.

Cette recherche impliquant des animaux est cadrée réglementairement parlant, et à INRAE nous l'accompagnons notamment via la délégation Expérimentation animale avec l'objectif d'une amélioration continue des pratiques, en particulier via :

- la Charte Sanitaire, pilotée par N. Le Floc'h,
- la structure chargée du bien-être animal, pilotée par E. Guettier,
- la délégation à la sécurité biologique, pilotée par D. Caffier,
- la veille réglementaire,
- notre participation active aux comités d'éthique,
- la mise en place de formations adaptées aux différentes espèces animales avec lesquelles nous travaillons.

La délégation a pour mission de coordonner les actions mises en place dans chacune de ses structures. Dans le futur, nous souhaitons en particulier :

- poursuivre la coordination et accroître la visibilité des actions « 3 R » mises en place à l'échelle de l'institut ;
- mettre en place un plan de communication en interne et en externe, en lien étroit avec la Direction de la Communication, pour expliquer à quoi sert l'expérimentation animale, dans quel cadre elle est conduite, et toutes les actions conduites pour proposer des alternatives efficaces à l'utilisation d'animaux et développer toujours plus les 3 R ;
- mettre en place des actions à l'attention des animaliers afin de revaloriser l'image de leur métier, donner du sens à leur engagement professionnel et positionner leurs actions au coeur des dispositifs de recherches.

En conclusion, ce numéro spécial de NOV'AE consacré à l'expérimentation animale illustre l'engagement de nos équipes pour innover au service du bien-être des animaux hébergés à INRAE. Je souhaite vivement que les différents articles permettent de partager les meilleures pratiques pour continuer à progresser dans la mise en oeuvre des 3 R.

Muriel VAYSSIER-TAUSSAT

Déléguée à l'expérimentation animale, INRAE